

DEC152042DR13

**Décision portant nomination de M. Christophe Salmeron aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMS 2348 intitulée Observatoire Océanologique de Banyuls s/ Mer.**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** l'arrêté du 31 août 2015 nommant M. Vincent Laudet directeur de l'unité UMS 2348, Considérant que M. Christophe Salmeron a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 7 au 9 décembre 2009 et du 13 au 15 janvier 2010.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** M. Christophe Salmeron, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS UMS 2348 à compter du 01 septembre 2015.

M. Christophe Salmeron exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant(e) de prévention, M. Christophe Salmeron est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Banyuls, le 17/09/2015

Le directeur de l'unité  
Vincent Laudet



Visa de la déléguée régionale du CNRS

**La Déléguée Régionale**

  
Ghislaine SIRILLO

1. Introduction

2. Background